

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 22 (1886)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

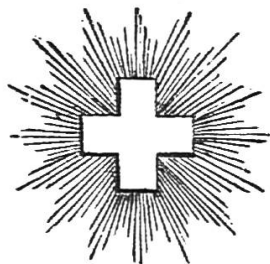
Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUY

XXII^e Année.



1^{er} JUIN 1886.

N^o 11.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Statue de Pestalozzi à Yverdon. — Une page de cosmographie pratique. — Nécrologie suisse ; Frédéric de Tschudi. — Littérature. — Correspondance jurassienne. — Chronique jurassienne. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Errata. — Partie pratique : Français : Exercices intuitifs d'orthographe et d'invention. Leçons de choses : Le commerce et l'industrie. Examens du certificat d'études primaires. — Travaux d'élèves : Excursion scolaire dans le Jura suisse en 1882.

STATUE DE PESTALOZZI A YVERDON.

En France, tous les généraux un peu marquants ont leurs statues de bronze ou de marbre.

En Suisse, Pestalozzi, le plus grand des pédagogues populaires de la Suisse et du monde, attend encore la sienne. A la ville historique d'Yverdon, la plus célèbre des stations pestalozziennes, était réservé l'honneur de prendre l'initiative d'une glorification légitime et qui n'a que trop tardé au gré des enthousiastes de l'immortel réformateur de l'Education populaire dans les temps modernes.

Nul doute que l'appel du Comité d'organisation ne trouve de l'écho, non seulement dans la patrie du grand homme, mais dans les pays voisins.

Le corps enseignant de la Suisse, en particulier, doit saluer avec transport l'idée de ce monument à la fois national et cosmo-

polite, qui l'honore dans la personne de son plus illustre représentant. Chacun de nous tiendra à y contribuer pour sa petite part et peut-être, selon les circonstances, à faire appel à la jeunesse des écoles.

Il n'existe en Suisse, « *ce temple de l'Education* », comme l'appelait un écrivain français, qu'une seule statue de pédagogue, celle du père Girard à Fribourg. Espérons qu'une statue en bronze, plus réussie au point de vue de l'art que celle du Pestalozzi de la Suisse catholique, ornera dans quelque temps une des places publiques d'Yverdon, à l'ombre du vénérable édifice qu'a consacré à jamais la présence de Pestalozzi et de son institution féconde et mémorable entre toutes les institutions de ce genre dans l'univers.

ALEXANDRE DAGUET.

UNE PAGE DE COSMOGRAPHIE PRATIQUE.

Parmi les parties de la cosmographie qu'on enseigne dans les écoles primaires et secondaires, il y en a une fort importante et qui est en général mal expliquée; c'est la position de la terre vis-à-vis du soleil dans sa révolution annuelle, d'où dépend entre autres choses : 1° la succession des saisons; 2° la différence de la longueur des jours pendant l'année, et 3° qu'il est la même heure sous le même méridien ou degré de longitude. — Beaucoup de personnes se font une idée fausse de cette révolution.

La cause en est surtout aux dessins imparfaits qui se trouvent dans les atlas et dans les livres de cosmographie. J'examine ces esquisses et je trouve que l'écliptique décrite par la terre autour du soleil est représentée par une ellipse horizontale, que l'axe de la terre y est incliné et qu'il forme toujours avec le plan de cette écliptique un angle de $66\frac{1}{2}$. On sait que la terre dans sa révolution autour du soleil garde constamment son axe parallèle à lui-même; or, je défie quiconque de me prouver comment il est possible qu'il soit toujours la même heure sous le même méridien, si l'axe de la terre ne change pas de déclinaison. La faute n'est pas dans le parallélisme de l'axe de la terre, mais dans la manière de représenter le plan de l'écliptique. Ce plan ne peut pas être horizontal, mais il est *incliné* de $23^{\circ}\frac{1}{2}$ environ; l'axe de la terre est toujours *vertical* (et puisque l'écliptique est inclinée de $23^{\circ}\frac{1}{2}$, il s'en suit qu'elle forme avec la verticale de l'axe de la terre un angle de $66^{\circ}\frac{1}{2}$, et le soleil se trouve à peu près dans le centre du plan de l'écliptique.

Voici une expérience pratique. Je prends une pomme, je la perce de part en part avec un cure-dents; j'ai représenté la terre et son axe; je trace sur le fruit quelques cercles pour représenter les degrés de longitude et de latitude. Ensuite je prends une table ronde ou ovale, je l'incline de manière que sa surface forme avec

le plancher un angle d'environ $23^{\circ} 1/2$; cette table inclinée représente le plan de l'écliptique ; je m'imagine que le soleil se trouve à peu près au centre du bord de la table. Je tiens l'axe de la pomme toujours perpendiculairement au plancher et je fais glisser le fruit le long du bord de la table inclinée. Lorsque la pomme se trouve au point le plus élevé, elle représente la terre au 21 décembre (le commencement de l'hiver au nord et de l'été au sud) ; quand la pomme est au point opposé, savoir le plus bas, c'est pour la terre le 21 juin (le commencement de l'été au nord et de l'hiver au sud) ; lorsque le fruit se trouve aux points à peu près intermédiaires entre ces deux solstices, la terre a atteint la même hauteur que le soleil, ce sont les équinoxes du 20 mars ou du 22 septembre.

C'est en considérant l'axe de la terre toujours vertical et le plan de l'écliptique constamment incliné d'environ $23^{\circ} 1/2$, qu'on trouvera évident qu'il doit être toujours la même heure sous le même méridien. Quant à la succession des saisons et à la différence de la longueur des jours pendant l'année rien n'y est changé. Je conseille donc de se représenter toujours le plan de l'écliptique incliné et non pas l'axe de la terre. Si les esquisses étaient faites de cette manière, toute difficulté disparaîtrait.

Celui qui ne trouvera pas cette explication claire, recevra un petit dessin sans description de la révolution annuelle de la terre autour du soleil, en m'envoyant une carte postale avec réponse payée pour l'étranger. Il faut cependant que ces cartes postales m'arrivent avant la mi-juin, parce qu'après je n'ai plus le temps de m'occuper de ces esquisses. J'avertis mes correspondants qu'on ne doit s'attendre qu'à un dessin fort simple dans la réponse.

Mon adresse est :

PH. LORETZ,
Piazza della Pinta, 4, *Palermo*.

NÉCROLOGIE SUISSE

FRÉDÉRIC DE TSCHUDI

« Le gazon croît vite sur la tombe des morts » disait un homme d'école à l'imagination plus poétique que la plupart de ses collègues.

Cela est vrai, surtout lorsque les morts se succèdent et que la faux impitoyable moissonne coup sur coup les plus illustres têtes comme les plus humbles. Jamais notre nécrologe n'aura été si riche ; il rappelle ces vers beaux mais tristes de La Fontaine :

La mort ravit tout sans pudeur
Un jour le monde entier accroîtra sa richesse.

Le plus célèbre de ces défunts est le directeur de l'instruction publique de St-Gall, le conseiller d'Etat Frédéric de Tschudi (1820-1886), l'auteur à la fois savant et populaire de deux livres bien différents : *Le monde animal alpestre* (1853) et *Les lectures agricoles* (1863).

Né à Glaris, le berceau de la famille Tschudi, la plus ancienne peut-être et dans tous les cas une des plus illustres de la Suisse, Frédéric de Tschudi avait fréquenté les universités d'Allemagne les plus en renom ; il avait aussi beaucoup voyagé et avec profit, ce qui est l'essentiel. Il fut d'abord pasteur, mais prêchait mal ou difficilement, et résigna bientôt des fonctions pour lesquels il n'était pas fait, pour se livrer à des travaux historiques et littéraires. La publication de son *Monde alpestre* (1853) avait été précédée de celle d'un livre d'histoire politique intitulé : *Le Sonderbund et sa dissolution* (1847).

Elu membre des écoles de St-Gall où il avait fixé sa résidence, Frédéric de Tschudi consacrait une partie de son temps à l'enseignement dans le gymnase de cette ville et contribuait à la création d'une Ecole cantonale, c'est-à-dire commune aux deux confessions.

Appelé à faire partie du Conseil d'Etat en 1870, il a été dès lors placé à la tête du département de l'Instruction publique, où il a opéré des améliorations. Le corps enseignant primaire lui est redevable d'une élévation de traitement notable de 800 à 1000 puis à 1300 francs comme minimum. La fondation en 1876 d'une caisse de retraite pour les instituteurs, leurs veuves et leurs orphelins, est due également à son initiative : « aussi, comme le disait la » *Schweizerische Lehrer-Zeitung* du 13 février de cette année, le corps » enseignant lui en conservera une éternelle reconnaissance. Tschudi » a eu le mérite de reconnaître que l'éducateur populaire a besoin » d'être à l'abri du souci de l'existence journalière si l'on veut » qu'il soit ce qu'il doit être. On ne doit pas le laisser mourir de » faim comme un vieux cheval qui succombe et qu'on jette de côté » dans la rue. Il a reconnu que le mot de Winkelried ne devait » pas profiter uniquement aux soldats, mais à ceux qui ont sacrifié leur vie entière à leur mission moralisatrice et idéale.

» Quand le souci rongeur du pain du lendemain, dévore l'homme » d'école, comment se vouer avec amour à sa vocation éducative : tout idéal s'évanouit. »

Mais si Tschudi travaillait à l'amélioration de la position matérielle du corps enseignant, il le voulait aussi capable et digne. De là, la loi qui oblige tout instituteur à deux années de stage avant d'arriver à la nomination définitive. De là, sa sollicitude pour l'école normale.

L'enseignement moyen et supérieur attira aussi son attention et le corps enseignant moyen et supérieur du canton aurait vu aussi s'améliorer sa position matérielle, si le vote populaire n'eût fait échouer honteusement le projet de loi élaboré à ce sujet. On se rappelle avec quel énergie le directeur Tschudi lutta contre

l'évêque de Saint-Gall, M^{re} Greith au sujet d'un livre de lecture et comment il taxait d'inquisitorial et sentant le moyen-âge le procédé critique dont on usait envers le professeur Götzinger, le principal rédacteur du *Lesebuch* incriminé.

L'attitude de Tschudi en cette circonstance lui a aliéné une fraction du parti conservateur sans lui rallier toutes les sympathies des libéraux qui le trouvaient trop hautain et aristocrate de tons, de manières ; il l'était en effet (le traducteur de ces lignes a pu s'en convaincre), mais auquel on ne peut refuser la justice de dire qu'il aimait le progrès et qu'il en fut un très intelligent et courageux champion.

Au conseil de l'Ecole polytechnique, où il siégea pendant quelques années, il ne paraît pas que Tschudi ait exercé une action décisive dans le sens des améliorations qu'on voudrait voir introduire dans cet établissement où le recrutement des professeurs s'est fait souvent d'une façon qui sent le trafic au rabais plus que les hautes vues scientifiques et littéraires qui devraient présider à son administration. L'élément français n'y a pas obtenu non plus jusqu'ici la satisfaction à laquelle il a droit et qu'on a décidé en vain de lui accorder. Il y a là une volonté qui paralyse tout. Rappelons en terminant que l'ouvrage le plus populaire de Tschudi, *Les lectures agricoles*, ont été traduites à Fribourg par les professeurs de l'Ecole cantonale de cette époque, de concert avec leur collègue, M. le professeur Alexandre Mauron, qui s'en fit l'éditeur et qui professe au gymnase de Constance depuis qu'il a quitté Fribourg.

ALEXANDRE DAGUET.

LITTÉRATURE.

Un de nos jeunes compatriotes, M. Fuster, rédige à Bordeaux une *Revue littéraire et artistique*, recueil mensuel, qui en est à son 3^e numéro de cette année, et à sa 36^e livraison. Il a une foule de collaborateurs, tous français, à ce qu'il nous paraît. Cependant il publie une chronique suisse due à la plume de M. Louis Duchosal.

C'est même la seule Revue de France qui fasse une place à la Suisse. Parmi les collaborateurs français de M. Charles Fuster, figurent des noms célèbres comme celui de Ratisbonne.

La livraison que nous avons sous les yeux contient un article ou premier Bordeaux du plus vif intérêt, sur Paul de St-Victor, l'auteur des *Hommes et Preux* et qui était certainement un des écrivains de France les plus brillants en même temps qu'il savait condenser de larges pensées dans les plus étroites limites ; c'était aussi l'un des esprits les plus originaux et les plus indépendants d'allures. Au grand collège de Fribourg, où l'auteur de ces lignes

a eu l'occasion de connaître St-Victor, il se distinguait, quoique très jeune, par une fantaisie libre qui étonnait chez le fils du comte Jean-Baptiste de St-Victor, l'un des absolutistes les plus intraitables de France et de Navarre, alors émigré de 1830.

Les pages consacrées à Paul St-Victor par Jean-Paul Clarens, sont d'une touche remarquable de sentiment et de pensée. Un autre article de haute portée est celui de M. Troillet, sur la *Langue française et son rôle civilisateur*. M. Troillet, professeur de Littérature française au lycée de Nîmes, a obtenu de l'Académie française le prix d'éloquence pour son étude sur Beaumarchais.

La Chronique suisse qui nous intéresse spécialement parle de MM. Rod, Marc Monnier, Morhart, un genevois de Paris, des conférenciers Ulbach, Ratisbonne, de Ph. Godet, auquel il est sympathique, de mon compatriote fribourgeois et cousin Eggis, qu'il ne goûte pas moins, de M. Carara, envers lequel il est sévère et même injuste, parce que M. Carara ne trouve pas d'esprit à Zola. Il est plus favorable au poète naissant, l'auteur d'*A mi-voix*, M. Bussy et à M. Henri Maistre, l'auteur d'*Elise* et de l'*Adversaire*. Pourquoi M. Duchosal ou son éditeur écrit-il *Hypolythes* ?

J'allais oublier parmi les écrivains du crû dont s'occupe M. Duchosal, M. Edouard Tavan, auteur d'une belle poésie intitulée : *Chant d'automne*, que cite M. Duchosal en l'appelant un *symboliste*, ce qui est loin de signifier *décadent*. M. Tavan n'a pas encore publié de livre. Mais M. Duchosal, qui a lu ses vers, n'hésite pas à le proclamer le *premier des poètes suisses*. M. Tavan, cela va de soi, est l'ami de M. Duchosal. Nous attendrons donc la publication des poésies de l'avant dernier, pour nous ranger à l'opinion de ce dernier ou la combattre, sans parti pris (1).

A. DAGUET.

CORRESPONDANCE JURASSIENNE

Jeudi, 15 avril, une foule émue rendait, à Corgémont, les derniers devoirs à une des institutrices les plus âgées — la plus âgée peut-être du Jura bernois — Madame *Elise Junod-Rosselet*. Cette institutrice dévouée, décédée le 12 avril, a pendant quarante-trois ans rempli les mêmes fonctions dans la même localité. Autour de sa tombe se pressaient ses anciens élèves, parmi lesquels plusieurs avaient envoyé leurs enfants et quelques-uns même leurs petits enfants à l'école dirigée par M^{me} Junod.

Après un chant exécuté par les élèves des écoles, M. Gylam, inspecteur, s'est fait l'interprète de la population, des autorités scolaires et du corps enseignant pour rendre un dernier hommage à la mémoire de la défunte.

(1) La Revue de Bordeaux paraît dans cette ville chez Lepetit, 77, rue Lagrange, ou 48, rue Drouot, à Paris, où l'on peut se procurer des numéros spécimens.

L'abonnement est de 12 francs par an.

« Le deuil qui a frappé une de nos familles, a dit M. Gylam, est partagé par la population de Corgémont tout entière. Le conseil municipal et les commissions d'école tiennent à venir donner un dernier témoignage de vénération et de reconnaissance à celle qui, pendant près d'un demi-siècle, a dirigé les premiers pas chancelants de nos enfants dans la voie souvent ardue de l'étude. Presque tous ceux qui se pressent autour de cette fosse ont été les élèves de M^{me} Junod. Beaucoup d'entre nous lui ont confié leurs enfants ; plusieurs même leurs petits enfants.

» Née le 21 août 1818, M^{me} Junod fut brevetée en 1838 et depuis elle exerça presque sans interruption sa vocation d'institutrice dans nos écoles avec un zèle et un dévouement infatigables. L'école, c'était son milieu ; y travailler, son bonheur. Elle est restée vaillamment au poste jusqu'à ce que la maladie et la faiblesse sont venues la forcer de quitter sa chère classe.

» M^{me} Junod aimait les enfants et ceux-ci la payaient de retour. Elle se distinguait par une conscience scrupuleuse et une fidélité remarquable dans l'accomplissement de ses devoirs.

» Ses rapports avec ses collègues et amis étaient toujours empreints de bienveillance et de tact, ce qui la faisait aimer et apprécier de chacun. Dans sa famille elle fut un exemple d'affection et de dévouement.

» Et maintenant elle est allée en son repos, nous laissant l'exemple de toutes les qualités qui distinguent une bonne institutrice, une excellente mère de famille.

» Au nom des autorités municipales, au nom du corps enseignant, au nom de toute la population, je dis un dernier adieu à M^{me} Junod. Qu'elle repose en paix ! »

L'interruption signalée par M. l'inspecteur Gylam dans la carrière si bien remplie de M^{me} Junod-Rosselet ne fut pas volontaire. Elle dut un repos forcé de cinq années au gouvernement réactionnaire de 1850.

Le progymnase de Bienne a perdu, le 14 mars dernier, un de ses meilleurs maîtres dans la personne de Adolphe Deroche. Né à Roche, près de Moutier-Grandval, en avril 1826, Deroche fut élève de l'Ecole normale de Porrentruy (1845-47) alors dirigée par M. A. Daguet. Au printemps de 1848, il commença sa carrière d'instituteur par la direction de l'école de son village natal.

Ayant été appelé ensuite à enseigner le français à l'école de district de Liestal, où il se rendit en mai 1854, il resta plus de 20 ans dans le chef-lieu de Bâle-Campagne. Il passa ensuite au progymnase de Neuveville qu'il quitta au bout de quelques années pour enseigner le français et l'anglais au progymnase de Bienne, où il est mort subitement ; personne ne s'attendait à une fin si prématurée. Il n'a enseigné à Bienne que deux ou trois ans.

A. Deroche était un homme aimable, de beaucoup de cœur, très aimé de ses collègues et de ses élèves à cause de son aménité et de sa douceur.

H. GOBAT.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Les mutations continuent à l'Ecole cantonale de Porrentruy où un élève de l'Académie de Neuchâtel, M. Farny, reçu docteur de l'Université de Leipzig, a remplacé M. Banderet. M. Rollier qui enseignait avec succès les langues modernes passe au progymnase de Bienne comme maître de langue et de littérature française. Une sorte de panique se serait emparée, dit-on, du personnel enseignant de l'Ecole cantonale de Porrentruy, malgré les assurances du directeur de l'instruction publique. Mais nous augurons mieux de l'avenir. Les maîtres capables ne manqueront pas, si on y met de la bonne volonté. La suppression de l'Ecole cantonale serait un déshonneur pour le Jura et un acte de vandalisme intellectuel dont personne ne voudrait se rendre coupable. C'est bien assez de l'Ecole cantonale de Berne, sacrifiée à de mesquines jalousies.

BIBLIOGRAPHIE

Josué le Magister, illustré de 21 dessins de l'auteur (1).

Il y a quelques vingt ans, la terre neuchâteloise n'avait que peu ou pas de conteurs ou de romanciers; elle semblait fermée à ce genre d'ouvrages. Survint l'auteur de *Jean des Paniers*, et cet écrivain d'initiative, M. Louis Favre, honoré des suffrages de Georges Sand, a été suivi dans la voie frayée au genre romanesque par une série de conteurs et de romanciers, parmi lesquels nous nous plaisons à citer d'abord l'auteur de *Jean-Louis* M. Auguste Bachelin, puis cette dame du Locle qui signe *Combe* dans la *Bibliothèque universelle* et le charmant conteur qui y a fait récemment ses débuts très remarqués, M. le Docteur Châtelain.

Au nombre de ces novellistes ou romanciers du cru, a pris récemment aussi une place honorable M. Oscar Huguenin, maître de dessin à l'Ecole secondaire de la petite ville de Boudry.

Il y a deux ans à peine, M. O. Huguenin se faisait connaître par l'*Armurier de Boudry*, tableau de mœurs du temps de la Réforme, qui décelait un esprit sain, original, plein d'humour.

Aujourd'hui, sous le titre de *Josué le Magister*, c'est un tableau de mœurs du XVIII^e siècle qu'il nous offre et il lui a plu de placer la scène dans ce village de la Sagne, si connu par sa fidélité aux traditions. On a reproché à l'auteur les locutions de terroir dont il émaille sa narration. Mais ce sont ces locutions qui font la saveur de ses récits et leur donnent de la couleur locale. D'ailleurs, comme l'a fait observer un critique littéraire dans une feuille fort

(1) Chez Delachaux et Niestlé. Un volume de 219 pages. — Prix,

bien pensée que nous regrettons de ne plus recevoir (la *Lecture* de Genève), M. Huguenin sait être naïf, sans tomber dans la trivialité. Il a un autre mérite, celui de manier le crayon comme la plume et de n'avoir pas besoin de recourir à la main d'un autre artiste pour illustrer ses récits villageois.

C'est peut-être notre qualité de maître d'école que le veut ainsi, mais, de tout le livre si attachant de M. Huguenin, ce que nous préférons, c'est le premier chapitre, celui où l'auteur montre son héros, l'ex-troupier revenu du service de France, au milieu des gamins de sa classe. C'est une peinture prise sur le vif et dont les couleurs vraies sont bien différentes de ces portraits de fantaisie ébauchés par des flatteurs de la jeunesse et de la nature humaine, qu'a tant contribué à multiplier la fausse maxime de Rousseau :

L'homme est bon en sortant des mains de la nature.

A. DAGUET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

FRANCE. — La ville de Paris a voté la somme de 45,000 francs pour les courses des élèves de ses écoles communales.

— Cette année il ne s'est pas présenté moins de 135 aspirants pour l'examen d'obtention du brevet d'inspecteur ou de directeur d'école. Mais 43 seulement ont été admis à l'examen et 20 seulement déclarés capables. On attribue l'échec de quelques-uns à la circonstance que l'examen ayant lieu au mois de juillet, les candidats qui, pour la plupart appartiennent à la classe enseignante, n'ont pas pu se livrer à une préparation suffisante.

SAXE ROYALE. — Le corps enseignant de ce pays, c'est-à-dire le corps enseignant que forme une association de 4,000 membres, s'est prononcé pour l'introduction des lettres latines à l'école. (*Freie paedagogische Blätter von Wien.*)

GRAND-DUCHÉ DE BADEN. — L'association de Pestalozzi dans ce pays compte 1,952 membres et accuse une fortune de 329,440 marcs.

SUISSE. — Les *Freie paedagogische Blätter de Vienne* disent qu'en Suisse les instituteurs et les fonctionnaires n'ont pas de pensions. Les *Freie paedagogische Blätter* oublient que la situation varie de canton à canton et qu'on ne peut pas dire d'une façon générale qu'il n'y a pas de pensions en Suisse pour les instituteurs. Il est vrai qu'elles sont mesquines dans plusieurs des cantons où ce système est admis.

Dans le canton de Berne, par exemple, 135 instituteurs et institutrices retiraient avant la loi nouvelle des pensions de 270 francs

après 30 ans de service et après avoir été reconnus hors d'état de vaquer plus longtemps aux fonctions enseignantes.

C'est précisément cette différence de situation d'un canton à l'autre qui empêche ou entrave les projets conçus pour l'amélioration de la position financière de la classe enseignante dans la Confédération.

BOHÊME. — A Königrätz un instituteur avait condamné un élève aux arrêts ou à la retenue pour plusieurs délits. Le père de l'enfant pénétra dans la classe et en fit sortir son fils en insultant le maître. Ce dernier, ayant porté plainte, l'insulteur fut condamné à cinq jours de détention. Il eut la mauvaise idée d'en appeler au jugement de première instance du tribunal du Cercle. Ce dernier a condamné le père du jeune homme à trois semaines de prison pour offense à un fonctionnaire public dans l'exercice de sa charge.

BELGIQUE. — On a de bien tristes nouvelles de ce pays. Depuis la publication de la nouvelle loi, les traitements de 3,316 instituteurs ont été réduits. 800 instituteurs ont été évincés avec promesse de réintégration. Cela vient de la suppression de beaucoup d'écoles de diverses catégories : écoles enfantines et jardins d'enfants, écoles populaires et d'adultes. La population de ces écoles supprimées serait de plus de 30,000. (*Freie paedagogische Blätter.*)

ANGLETERRE. — Les écoles populaires de Londres sont peuplées de 6,500 élèves, dont la moitié sont malades et souffrent de manque de sommeil, de névralgie, de maux de dents et de somnambulisme. La myopie aussi se développe. La cause de ces maux est dans la mauvaise nourriture, le mauvais air et l'épuisement. En Ecosse, au contraire, sur 100 enfants, six seulement sont malades.

GRÈCE. — On a fait dans ce royaume, sous le ministère Delyannis' des économies bien regrettables aux dépens de l'instruction publique. On a congédié 62 professeurs et maîtres de religion, de sciences naturelles et de langue française. L'armée absorbe tout.

ESPAGNE. — On lit avec étonnement dans la liste des sous-employés du ministère des finances à Madrid, les deux noms suivants : Don Epifando Mirurzururdiendua y Zongotide et Don Juan Buriogonatotoreca-Gonceazcochea. De quelle province sortent donc ces noms saugrenus et sauvages ? Ce sont des noms *basques* sans doute.

Dans la séance du Sénat du 18 juin 1885, le ministre de l'intérieur ou de l'encouragement (Fomento), comme l'appellent les Espagnols, et qui a dans ses attributions l'instruction publique, M. Pidal y Mon, un rétrograde, s'est élevé contre l'instruction *obligatoire*, comme une tyrannie qu'il serait impossible de faire accepter aux marins des côtes qui ont besoin de leurs enfants pour leurs courses, et aux montagnards qui devraient faire faire à leurs enfants plusieurs lieues dans la neige en hiver pour se rendre à l'école. L'instruction gratuite d'ailleurs est un *mensonge*,

selon le ministre en question puisqu'elle est payée par les contribuables.

Au Sénat, dans cette même séance du 18 juin, M. Calleja, un des grands défenseurs du corps enseignant, montrait que sur 28,000 instituteurs que compte ce pays, 107 seulement se sont fait citer en justice; ce qui, ajoutait l'honorable sénateur, ne veut pas dire condamnés. Les évêques ont le droit, d'après la loi, d'entrer dans les Universités et les écoles quelconques pour voir quelle doctrine on y professe. Aucune Université n'a été l'objet d'une plainte de ces prélats. La loi donc certes a fait une part au clergé comme on ne l'a fait nulle part ailleurs et pourtant on s'en plaint encore. Partisan de l'instruction gratuite, M. Calleja la veut aussi obligatoire. On a dit que c'était enlever des enfants à leurs familles. Mais a-t-on si peur de les enlever à leurs familles quand il s'agit d'en faire des soldats ?

Dans le Conseil des ministres du 6 avril 1886, à Madrid, M. Monteros-Rios, qui a heureusement remplacé M. Pidal, a présenté une statistique complète de l'enseignement officiel et du budget des provinces et des municipalités relatives à cet objet et qui prouve que *nombre de localités sont encore privées d'écoles*. M. Monteros-Rios propose que l'Etat se charge de l'entretien de l'enseignement primaire et secondaire, moyennant les contributions des municipalités.

« *Le projet du ministre mérite les suffrages unanimes de ses collègues,* » dit le *Magisterio* espagnol du 15 avril, et nous ajouterons, nous, Suisses, de tous ceux qui portent un intérêt réel au progrès des peuples, y compris la grande nation qui a produit les premiers instituteurs des sourds-muets, le fondateur de l'école des pauvres catalans, et des hommes d'Etat qui, à l'exemple de Gaspard Jovellanos, proclamaient déjà sous Don Carlos III, (1759-1788) le seul bon roi bourbonnien qu'ait eu l'Espagne, que chaque hameau devrait avoir son école.

AMÉRIQUE. — Le Mexique, qui n'avait pas d'école normale, en aura une pour laquelle le Congrès a voté la somme de 100,000 dollars. Son siège sera à Mexico, la capitale de la République.

Errata. — Dans l'article de M. Ducotterd lire *aux nombres* au lieu du singulier *au nombre*. La virgule doit être supprimée au nombre entier 102744 (population de Neuchâtel).

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS

Exercices intuitifs d'orthographe et d'invention.

(Deuxième année scolaire)

Lorsque les élèves ont parcouru leur premier syllabaire, les maîtresses et les maîtres sont quelquefois embarrassés de leur trouver des travaux oraux et écrits attrayants, qui puissent servir au premier développement du jugement et éveiller l'esprit de recherche.

Voici quelques exercices qui intéressent beaucoup les petits enfants :

I. Prendre la première syllabe de chacun des mots suivants pour en former un nouveau mot.

Exemple : *couleur, cou.*

Couleur, songe, bonheur, journée, linge, dossier, fermier, troupeau, jeudi, boisson, fourneau, moisson, soupe, charbon, poudre, poisson, collier, tonneau, nombre, ortie.

II. Même exercice avec la dernière syllabe des mots : *bonjour, jambon, moulin, sapeur, prénom, chapeau, pardon, buisson, char-rue, sapin, profond, cheval, animal, sermon, mouton, caveau, printemps, humain, biscuit, canon, hiver, beaucoup.*

III. Prendre de chaque mot les deux premières syllabes pour en former un nouveau.

Exemple : *amiral, ami.* — *Amiral, abricot, cordonnier, pardonner, forcené, démonter, rêverie, jugement, bijoutier, forgeron, pelletier, lâcheté, feuilleton, tombereau, drôlerie, unité, pensionnat, vigneron, nouveauté, épine, moucheron, écume, marine, tribunal.*

IV. Même devoir avec les deux dernières syllabes :

Bocage, avide, dimanche, tapage, courage, mensonge, bagage, limaçon, vipère, moustache, éloge, disgrâce, commère, romarin, secourir, maligne, pantalon, commode, portable, vorace, calibre, par-chemin.

V. Former un nouveau mot avec la première et la dernière syllabes :

Ancrage, vigogne, vareuse, civisme, soucoupe, bouteille, cordonnet, novice, conduite, roulage, culbute, boulanger, cabanon, sauvage, marraine, équité, pavage, piqure, potiche, aumône, baladin, aunage, châtelet.

VI. Changer la consonne initiale pour former un autre mot :

Bouton, botte, boisson, carlin, coude, cerceau, centre, course, linge, lourd, moue, morte, noix, ride, père, grison, souper, voile, pont, sucreau, poche, rabot.

(A suivre).

F. ALLEMAND.

LEÇON DE CHOSES

Le commerce et l'industrie.

Si l'agriculture est la tête d'une nation, le commerce et l'industrie en sont les bras. Pour qu'une nation soit prospère, il faut qu'elle produise bien et abondamment et qu'elle sache se trouver les débouchés pour l'exportation de ses produits; il faut aussi qu'elle sache tirer des autres pays les matières dont elle manque. De cette façon il s'établit un échange de marchandises qui sont la richesse des pays. La France livre à l'étranger ses vins, ses soieries, ses huiles, ses savons, ses porcelaines, ses cristaux, ses chaussures, ses chapeaux, ses vêtements confectionnés, ses tapis, ses articles de Paris; en revanche elle reçoit du mercure, du cuivre, du fer, des épices, du coton, du café, des fruits confits, des pâtes alimentaires, du chocolat. Des commerçants en gros expédient à des marchands des objets que ceux-ci revendent dans les foires aux gens de la campagne. C'est le commerce.

Quant à l'industrie, elle vit du commerce; elle prépare les objets qu'elle lui livre. Ainsi, les peaux qui nous arrivent d'Amérique, des rives de la Plata, le cacao qui nous vient du même pays, sont préparés par notre industrie qui en fait les cuirs et les chocolats. Il en est de même du coton qui nous vient de l'Inde sous forme de duvet et que nos fabriques transforment en fils et en belle étoffe. L'échange ou le commerce fait entre plusieurs puissances est appelé commerce international. Il est appelé d'*exportation* si ce sont nos produits que nous expédions à l'étranger; il est dit d'*importation* si ce sont les puissances voisines qui nous expédient les objets de leur fabrication. Le commerce est appelé intérieur quand il se fait par le colportage, par des expéditions sur voie ferrée ou par un autre moyen de transport dans un même pays. Les canaux, les fleuves, les chemins de fer, les routes, servent principalement au commerce intérieur. Le commerce d'exportation ou d'importation le plus important a lieu par mer et se fait à l'aide des vaisseaux ou navires. On comprend donc que plus une nation a de vaisseaux, plus son commerce est étendu.

BOUYER.

EXAMENS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

DANS LE X^e ARRONDISSEMENT.

Dictée.

Le sentiment du devoir.

La source du courage, la source de l'héroïsme, la source du dévouement poussé jusqu'au sacrifice de la vie, c'est d'abord le sentiment du devoir, cet appel impérieux de la conscience, auquel on ne se dérobe pas sans remords, quand une fois on l'a entendu.

Tu le connais et tu sais que tu es content de toi quand tu as fait ce que tu devais faire, que tu t'accuses tout seul quand tu as préféré à ton devoir ton plaisir. Plus tu grandiras, plus souvent et plus haut tu l'entendras parler cette voix de la conscience !

Tu as lu dans les contes de fées, l'histoire de ce prince qui avait reçu en don un anneau merveilleux d'où sortait une pointe qui faisait saigner son doigt à chaque mauvaise action. Nous l'avons tous reçu cet anneau merveilleux. C'est notre conscience ; mais si elle nous pique quand nous faisons mal, elle nous récompense quand nous faisons bien.

Charles BIGOT.

Questions. — Dans la phrase *Nous l'avons tous reçu cet anneau merveilleux* :

1. Quel est le sujet ?
2. Quel est le verbe ?
3. Quel est le complément direct ?

TRAVAUX D'ÉLÈVES.

Excursion scolaire dans le Jura suisse en 1882.

(Suite et fin).

11 septembre. — Tandis que nous nous reposions dans les bras de Morphée, la pluie tombait à torrents. Aussi les premiers de nos camarades qui se levèrent firent-ils une triste figure ! Heureusement tous les mauvais présages ne se réalisent pas et cette journée fut assez satisfaisante jusque vers quatre heures du soir. Voulant la commencer agréablement, M. le recteur nous proposa de traverser en barque le lac de Joux. La proposition fut adoptée avec remerciements et, sitôt après le déjeûner, nous nous embarquâmes. Rien n'est si joli que d'admirer le paysage depuis le milieu du lac. Derrière nous s'élevait, au pied de la colline, le village du Pont dont les maisons se reflétaient dans l'eau, et, plus au fond, la dent de Vaullion présentait sa cime dépouillée de verdure. Devant nous s'étendait un paysage plus triste : un banc de sable, des champs sans culture et, comme troisième plan, la montagne où l'on voyait par intervalles serpenter la route. Des rochers peu élevés que garnissaient des arbustes et des sapins, se trouvaient à notre droite, et, à gauche, un espace plus vaste où se rangeaient, au bord du lac, quelques villages dont le principal est l'Abbaye. Nous débarquâmes au Sentier, puis nous reprîmes à pied notre route. Arrivés au Brassus, il fallut passer la chaîne de montagnes séparant ce village de Bière. Le chemin était monotone et d'une longueur désespérante. Ce ne fut pas sans une certaine satisfaction que nous découvrîmes le lac de Genève. Nous hâtâmes la marche afin d'être à Bière le plus tôt possible car le ciel se couvrait et le tonnerre roulant dans le lointain nous annonçait la pluie. A Bière nous décidâmes ce que nous devions faire. Continuer à marcher était impossible, deux de nos camarades ne le pouvaient plus. Notre projet étant d'aller le soir même à Lau-

sanne, il fallait nécessairement prendre une voiture jusqu'à Aubonne. Nous sortîmes de Bière au galop, non sans avoir remarqué les casernes et le vaste emplacement qui sert aux exercices de la cavalerie. Avant d'entrer à Aubonne, une pluie torrentielle tomba; cet incident fâcheux nous priva du plaisir de nous arrêter un instant dans cette localité. Enfin Allaman apparut; le train ne tarda pas à entrer en gare et la locomotive nous transporta à Lausanne. Le soir nous parcourûmes la ville, nous réservant de la voir en détail le surlendemain. Ce qui nous intéressa le plus ce fut de visiter un hôtel éclairé à la lumière électrique.

12 septembre. — D'après notre plan, c'est dans cette ville que devait se terminer notre voyage. Cependant le mauvais temps, qui ne nous permettait pas de revenir en partie à pied, nous décida à changer notre itinéraire et à nous diriger vers Genève.

La plupart de nous ne connaissaient pas cette ville et tous préférèrent y aller plutôt que de revenir par Fribourg et Morat. Pour varier les plaisirs, nous nous embarquâmes sur le bateau à vapeur. Le spectacle qui s'offrit à nous ne répondait pas à ce que nous nous attendions. Les Alpes cachaient leur front dans les nuages; les côtes de Savoie se perdaient dans les brouillards; il ne restait que la rive vaudoise avec ses nombreux châteaux et ses villas toujours plus grandioses à mesure que l'on s'approche de Genève. Sitôt que nous fûmes sortis du bateau, le premier monument qui frappa nos yeux fut celui du duc de Brunswick, chef d'œuvre de sculpture et de finesse. En circulant dans les rues de Genève, nous arrivâmes auprès du théâtre. Là, de grandes affiches nous apprirent qu'une représentation, donnée par une troupe d'artistes français, aurait lieu le soir même. Il fut convenu que, pour profiter d'une si bonne occasion, nous passerions la nuit dans cette ville et sans plus tarder nous allâmes prendre nos places.

Non loin du théâtre se trouvait le diorama. Notre guide nous engagea vivement à visiter ce chef d'œuvre. Nous pénétrons dans ce bâtiment et le sujet que nous eûmes sous les yeux fût le désarmement de l'armée française aux Verrières. Là, étaient représentés avec un naturel qui dépasse toute imagination, cette armée venant déposer les armes; plus loin, auprès de l'auberge, le général Clinchant et le général Herzog se tendant la main à travers la frontière. Sur le territoire suisse une compagnie bernoise, les pieds dans la neige, attendait l'ordre de ses chefs et vis-à-vis les blessés transportés dans les ambulances et les wagons. Les montagnes étaient couvertes de cette brume d'hiver; les capotes des soldats étaient même saupoudrées d'une couche de givre. Du côté de France, le ciel d'abord sombre prenait des teintes sanguinolentes témoignant des incendies et des bombardements: du côté de Suisse il était bleu et quelques petits nuages seuls en alteraient l'azur. Nous avions peine à quitter un si touchant tableau; mais le temps s'écoulait et notre guide nous attendait. Il nous conduisit au jardin botanique spacieux et vaste, mais dépouillé de ses

fleurs. L'église russe, où ne brillent que l'or et l'argent, nous retint quelques instants. Ce qui excita notre curiosité, ce fut la synagogue. Un vieil israélite, à barbe grise, nous montra les psaumes, les prières hébraïques, etc., datant, nous dit-il, de deux mille ans avant Jésus-Christ. Un stylet en argent, servant à suivre le texte, était attaché à chaque manuscrit. La visite du musée laissa dans notre mémoire le plus charmant souvenir. Nous nous trouvions tout à coup transportés au milieu des pays égyptiens, assyriens, grecs et romains : puis dans notre vieille et vaillante Helvétie, ensuite dans le moyen-âge ; bref, on arrivait, par une transition ménagée depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, faisant ainsi une leçon d'histoire de la manière la plus réjouissante et la plus instructive. Après avoir admiré le monument national et la statue de Jean-Jacques Rousseau, nous eussions désiré faire encore quelques courses en ville, mais la nuit, avancée par la pluie, nous obligea à reprendre le chemin de notre hôtel.

Si ce jour avait été bien employé, il devait être achevé gaiement. La troupe française jouait ce soir-là une nouvelle pièce : *Les Rantzau*, de MM. Erckmann-Chatrian. Le théâtre était comble ; pas une place vide. Cette œuvre nouvelle, qui obtint les applaudissements du public, semble être la combinaison des *Frères ennemis* de Racine, et de *Roméo et Juliette*, de Schakpeare, avec cette différence qu'elle ne se termine point par la mort de deux amants mais par leur union et l'accord des deux frères.

13 septembre. — Notre course était à son terme. Tous nos frais payés, nous courons au bateau. Ayant consulté l'état de notre caisse, nous jugeâmes qu'il était à propos de rentrer le soir même dans nos foyers. Nous nous retrouvâmes à dix heures à Lausanne. Les uns parcoururent la ville, les autres restèrent en chambre. Après le diner, plus long que celui des jours précédents, nous prîmes le train qui nous ramena à Bienne. A Neuchâtel nous nous séparâmes ; à Bienne de nouveaux condisciples descendirent, enfin il ne resta que les élèves de Porrentruy. Chacun rentra chez ses parents sain et sauf et enchanté de ce voyage.

Il nous reste, en terminant, à remercier cordialement M. le recteur de nous avoir accompagnés, et la Commission de l'Ecole cantonale qui, malgré les dépenses qu'occasionnaient des réparations urgentes, n'a pas craint de faire un sacrifice pour nous procurer un plaisir dont chacun de nous se souviendra et sera reconnaissant.

ADRIEN KOHLER,
élève de II^me litt.

LAUSANNE, 1^o école de la ville. — 2400 fr. pour toutes choses.
2^o école de Vennes. — 1600 fr., logement, jardin et 2 moules de bois. — Examen à Lausanne le 10 juin dans le bâtiment d'école de St-Roch.

RÉGENTES :

JURIENS, maîtresse d'ouvrages. — 350 fr., logement, jardin et bois.

LA RIPPE. — 800 fr., logement, jardin et 4 stères de hêtre.

NYON, 3^e classe des filles. — 1100 fr. pour toutes choses, plus 4 stères de bois.

ONNENS. — 900 fr., logement, jardin et plantage, 6 stères chêne et 125 fagots.

CULLY. — 900 fr., logement, jardin et bois. — Examen le 2 juin.

VILLENEUVE. — 950 fr. pour toutes choses. — Examen le 8 juin.

*On cherche pour un pensionnat
de Genève*

UN PROFESSEUR

interne de langue française, bien instruit et expérimenté, qui serait particulièrement chargé de l'enseignement des plus jeunes élèves. Entrée : 1^{er} août. — S'adresser sous les initiales H. 3958 X., à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Genève. 2-1

Imprimerie V. MICHEL

PORRENTUUY

—o—

LA FORÊT

PRIX : Broché, 4 francs 50 ;

Cartonné, 5 francs.

Cantates patriotiques Grandson et Davel

pour chœurs-mixtes, chœurs d'hommes et écoles. Edition sans accompagnement 40 cent. (30 cent. par 20 exemplaires et au-dessus). Edition complète avec piano et orgue, notice historique, instruction pour l'exécution, etc., etc. — 1 fr. 25 (1 fr. pour MM. les Instituteurs et Directeurs). — Adresser les demandes à l'auteur H. GIROUD, à STE-CROIX (Vaud).

Imprimerie commerciale et administrative

Typographie — V^{TOR} MICHEL — Lithographie
PORRENTUUY

Exécution à bref délai de tous travaux d'impression

Librairie — Fournitures de bureaux et d'écoles

REGISTRES EN TOUS GENRES

Assortiment complet de papiers blancs et de papiers pour tapisserie

POUR
INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du **CANTON**, de **la SUISSE** et de **L'ETRANGER**

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

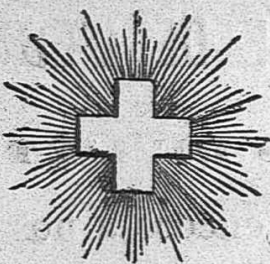
GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZÜRICH

etc., etc., etc.

XXII^e ANNÉE

N^o 12.



PORRENTRUUY

15 Juin 1886.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Etranger 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes
ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. A. Jaquet et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Educateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

à M. le D^r **Daguet**, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
à M. **A. Jaquet**, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. **F. Allemand**, maître à l'Ecole modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.
à M. **C. Colliat**, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. **Colomb**, **Mutruz**, **Hermenjat**, **Roux** et **Tharin**. — NEUCHÂTEL : MM. **Villommet**, **Miéville** et **Sauser**. — GENEVE : MM. **Charrey**, **Dussaud** et **Thorens**. — JURA BERNOIS : MM. **Schaffter** et **Merceral**. — FRIBOURG : M. **Ducotterd**. — VALAIS : M. **Bruttin**. — SUISSE ALLEMANDE : M. **Gunzinger**.

Comité directeur : MM. **G. Bréuleux**, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — **E. Meyer**, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — **G. Schaller**, inspecteur d'écoles, secrétaire. — **A. Jaquet**, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — **C. Colliat**, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. **F. Allemand**, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — **A. Auberson**, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — **F. Guélat**, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève

RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1886

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

ABONNÉS DE L'ÉTRANGER.

Nous rappelons encore à nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas payé leur abonnement, de vouloir bien en adresser le montant (6 fr.), par mandat postal, à M. COLLIAT, instituteur, gérant de l'*Educateur*, à Porrentruy, Jura bernois.

 Prière à ceux que cela concerne de prendre bonne note du présent avis, afin de s'éviter l'ennui d'une suspension dans l'envoi du journal.

Reçu le prix d'abonnement pour 1886 (6 fr.) de :

M. Antoine Otovcevic, Inspecteur des Ecoles normales, Novogradiska (Slavonie), 2 fl. 40 kr.; M. Martin, instituteur, St-Jean de Chevelu (Savoie); M. Humbert, Collège Chaptal, Paris; M^{lle} Giese, Wiesbaden (Allemagne); M. W. Philippin, San José de Costa-Rica (Amérique centrale).

CAISSE MUTUELLE.

Reçu d'un anonyme : 50 centimes.

CANTON DE VAUD

Mises au concours

RÉGENTS :

NYON, 4^{me} classe des garçons. — 1650 fr. par an pour toutes choses, plus 4 stères de bois. — Eventuellement, service d'église et cours complémentaires. — Examen à Nyon le 24 juin.

REVEROLLES, école mixte. — 1400 fr. par an, logement, jardin et plantage, 4 stères de bois et cent fagots. — Service d'église et cours complémentaires. — Examen à Reverolles le 21 juin.

VAULION, 1^{re} école mixte (enfants de 12 à 16 ans). — 1400 fr. par an, bon logement et six ares en jardin et plantage, 3 1/2 stères de hêtre, 3 1/2 stères de sapin, 3 mètres cube de tourbe et 50 fagots. — Service d'église et cours complémentaires. — Examen à Vaulion le 30 juin.